



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21115423

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

21 SEP. 2021

Le greffier **Grefte**



N° d'entreprise : 0447 469 116

Nom

(en entier) : N.A.G.

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Route de Waimès 94, Baugnez - 4960 MALMEDY

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats des administrateurs

Suivant l'extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2021, il résulte que:

A l'unanimité, conformément aux statuts, l'Assemblée Générale accepte le renouvellement des mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'Assemblée Générale de 2027 :

- Monsieur Emile NACHSEM, domicilié Route de Waimès 94 – 4960 MALMEDY,
- Madame Jacqueline LEJOLY, domiciliée Route de Waimès 94 – 4960 MALMEDY,
- Monsieur Franck NACHSEM, domicilié Aisomont 32 B – 4980 TROIS-PONTS,
- Monsieur Daniel NACHSEM, domicilié Route de Waimès 98 – 4960 MALMEDY

Le mandat des administrateurs ainsi nommés est gratuit sauf décision contraire de l'Assemblée Générale.

L'assemblée accepte à l'unanimité la nomination au poste d'administrateur-délégué de Monsieur Frank NACHSEM, domicilié à Avenue de la Salm 146 – 4980 TROIS-PONTS ainsi que celle de Monsieur Daniel NACHSEM, domicilié à Route de Waimès 98 – 4960 MALMEDY.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à Monsieur Vincent DETREMBLEUR, expert-comptable, administrateur de la SC Fiduciaire Thissen & Partners, dont le siège social est situé Rue de Bouhémont 21 à 4950 WAIMES, et identifiée à la BCE sous le numéro 0473.937.644, agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer les modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

Vincent DETREMBLEUR
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).